

Sujet : [INTERNET] TR : Voie de la soule

De : ". LA FERME SOULETINE GAEC" <[REDACTED]>

Date : 21/09/2023 12:13

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

SAGASPE Sylvie et Benat

[REDACTED]

[REDACTED]

Viodos le 21 septembre 2023

Objet : consultation publique Voie de la Soule

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous souhaitons vous faire part de notre opposition au projet d'achèvement de la Voie de la Soule, et ce, pour plusieurs raisons.

D'une part, la préservation des terres agricoles constitue un enjeu essentiel pour maintenir l'activité agricole sur le territoire souletin, déjà confrontée à des difficultés de transmission des exploitations agricoles.

D'autre part, l'ancienne voie ferrée de Mauléon à Charritte de Bas est une réelle opportunité pour y développer une voie verte et favoriser ainsi la mobilité douce.

Enfin, l'aménagement de la voie existante constitue la seule alternative possible et raisonnable pour améliorer et sécuriser la traversée des villages concernés.

Ce projet constitue une gabegie d'une autre époque, en contradiction totale avec les politiques menées au niveau européen, national et local pour lutter contre le changement climatique, l'artificialisation des terres et la disparition de la biodiversité. Il ne peut être reconnu d'utilité publique.

Sylvie et Benat SAGASPE